



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E124936

VALABLE JUSQU'AU 03/07/2027

ÉDITÉ LE

20/07/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 20/01/2003

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 22/06/2020
100 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NANCY 445148810

Siret : 445 148 810 00044

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 4033787

Assurance Responsabilité Travaux :

SMA SA 654970R1259000/2 54041

Assurance Responsabilité Civile :

SMA SA F71160H4051001/2 106227

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2025

Raison sociale : EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES - BOUCHEREZ NANCY

8 ALLEE DES BONNETONS
54425 PULNOY

Téléphone : 03 83 18 76 25

Portable : 06 11 35 08 26

Fax : 03 83 18 76 26

Site Internet :

E-mail : marie-oceane.lavarenne@eiffage.com

Responsabilité légale :

EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES - REGIONS FRANCE (775 673 031) / LAVARENNE
MARIE-OCÉANE DIRECTRICE GENERALE

Effectif moyen : 41

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5213	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE	26/03/2024
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	06/07/2026
5312	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE	26/03/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	06/07/2026
o Chauffe-Eau Thermodynamique	06/07/2026
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.